

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023

161x23

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE EN PAYS D'AIX

Le Conseil Municipal est informé que l'ADAVA, représentée par son Président monsieur Olivier DOMENACH, dont le numéro SIRET est le 48045076600021, a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2023.

Cette association œuvre pour le développement du vélo, de la marche et des transports en commun dans le pays d'Aix pour lutter contre la pollution atmosphérique et faire face à l'urgence climatique.

Vu le projet présenté par l'association dans sa demande de subvention pour mettre en œuvre une fête du vélo sur la zone de Plan de Campagne.

Considérant que la commune est pleinement engagée dans les démarches de transition écologique.

Sur ces bases et vu que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 500,00€ (cinq cents euros).

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à l'ADAVA d'un montant de 500,00€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL